



FICHE D'ORIENTATION ATELIER PASSERELLE / ACIRE 2023

(À envoyer par mail à ANTENNE, à remettre lors de la 1^{ère} inscription et/ou participation)
DISPOSITIF RESERVE PRIORITAIREMENT AUX BENEFICIAIRES DU RSA

- ATELIER DE REMOBILISATION (1 mois)
- ACCOMPAGNEMENT EMPLOI INDIVIDUEL
- LES 2 DISPOSITIFS

Organisme prescripteur

Nom du référent : Organisme :

Qualité : Date :

Téléphone : Email :@.....

Bénéficiaire

Nom : Prénom :

Date de naissance : ____/____/____

Adresse :

.....

Téléphone : Email :@.....

Bénéficiaire du R.S.A. : oui non

Reconnaissance T.H. : oui non

Contrat d'engagement en cours : oui non

Inscription Pôle Emploi : oui non

D.E. + 12 mois : oui non

N° identifiant Pôle Emploi :

Contacts :

Damien GUÉNAULT – Référent Atelier Passerelle, Conseiller emploi

Julien RUHL – Référent Atelier Passerelle, Conseiller emploi

Roxane ALCINA – Secrétaire d'accueil chargée d'insertion

Tél : 03 88 23 60 45 - ligne directe

03 88 32 98 62 - standard général

Email : atelier.passerelle@asso-antenne.fr

Objectifs de l'orientation Ateliers collectifs Passerelle

- Levée des freins sociaux
- Remobilisation vers l'emploi
- Préparation à l'emploi
- Compétences relationnelles au travail
- Apprentissage de l'utilisation d'un PC et d'internet

Durée pressentie :

- 1 mois (durée d'un atelier)

Objectifs de l'orientation accompagnement emploi en individuel

- Remobilisation vers emploi
- Recherche active d'emploi
- TRE : CV, lettre, préparation aux entretiens d'embauche
- Définition et clarification du projet professionnel
- Travail sur les compétences relationnelles en lien avec le travail
- Accès informatique aux offres d'emploi

Documents à fournir (obligatoires) :

- Copie de la pièce d'identité
- **Dernière** attestation C.A.F. ou autres justificatifs de ressources du mois en cours
- Avis de situation Pôle Emploi - attestation fiscale – **réactualisée**
- RQTH le cas échéant

Observations

.....

.....

.....

.....

.....

Cachet, date et Signature

Cette action est possible grâce au soutien financier de :



**Financé par
l'Union européenne**